# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2007

#### MODERNISATION DE LA DIFFUSION AUDIOVISUELLE ET TÉLÉVISION DU FUTUR - (n° 3460)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N° 76

présenté par M. Soulier, rapporteur au nom de la commission des affaires économiques saisie pour avis

## ARTICLE 2

Dans la deuxième phrase de l'alinéa 2 de cet article, substituer aux mots :

« instituée au dernier alinéa »,

les mots:

« de la convergence numérique et des postes ».

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination avec la transformation de la CSSPPCE en « Commission de la convergence numérique et des postes » afin qu'elle remplisse la mission de la « Commission du dividende numérique ».